

Communiqué de presse du 13 septembre 2019

Des prix pour saluer une gestion exceptionnelle de la santé

La Fondation Groupe Mutuel a récompensé la Fondation Ticino Cuore, la Ligue valaisanne contre le cancer, l'association genevoise AVVEC et l'entreprise Dentsply Sirona pour leur implication remarquable envers la prévention et la promotion de la santé en leur remettant des prix d'une valeur totale de 45 000 francs.

Hier soir à Martigny, la Fondation Groupe Mutuel a décerné pour la première fois des prix d'encouragement reconnaissant un engagement particulier envers la prévention et la promotion de la santé. «Au travers de ces prix, nous souhaitons récompenser des performances exceptionnelles dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé et soutenir d'autres projets innovants à l'avenir. Ainsi, nous assumons nos responsabilités à l'égard du bien commun», a déclaré Karin Perraudin, présidente de la Fondation Groupe Mutuel, à l'occasion de la remise des prix.

Dans la catégorie Associations, Institutions et Particuliers, c'est la Fondation [Ticino Cuore](#) qui a reçu le premier prix d'une valeur de 20 000 francs. Depuis des années, cette fondation œuvre avec succès à l'installation de défibrillateurs cardiaques en libre accès dans le canton du Tessin. Avec le réseau First Responder, elle a développé un protocole novateur pour les premiers secours en cas d'arrêt cardiaque. Ce protocole est considéré comme exemplaire pour les organisations comparables dans toute la Suisse.

Le deuxième prix doté d'une enveloppe de 10 000 francs a été décerné à la [Ligue valaisanne contre le cancer](#) qui fête cette année son soixantième anniversaire. La Fondation Groupe Mutuel souhaite ainsi saluer son implication durable dans la prévention du cancer, ainsi que dans l'accompagnement des malades et de leurs proches. L'association genevoise [AVVEC](#) a reçu le troisième prix d'une valeur de 5 000 francs pour son action de prévention de la violence, en particulier auprès des jeunes dans les écoles, ainsi que la prise en charge des victimes.

Dans la catégorie Entreprises, le producteur de technologies médicales vaudois [Dentsply Sirona](#) a reçu le premier prix pour son approche complète et pragmatique de la gestion de la santé en entreprise. Ses collaboratrices et collaborateurs bénéficient de nombreuses mesures de prévention. En cas de maladie ou d'accident, ils sont notamment pris en charge dans le cadre du concept CorporateCare de gestion de la santé et des absences en entreprise que le Groupe Mutuel a développé dans le domaine de l'assurance pour entreprises. Dentsply Sirona envisage d'investir les 10 000 francs de son prix dans des projets de santé.

Dans l'optique de la remise des prix 2020, les institutions, les associations et les particuliers, ainsi que les entreprises assurées par Groupe Mutuel, peuvent déposer leur candidature dès maintenant et jusqu'au 30 juin 2020. La procédure et les conditions sont expliquées sur le site www.groupemutuel.ch/fondation.

Lien vers les photos:

<https://www.groupemutuel.ch/fr/groupe-mutuel/medias-communication/communication/Photos-et-Logos/Photos.html#tab-3>

Personnes de contact pour les médias

Pascal Vuistiner – Responsable relations médias en Suisse romande

Tél. 058 758 32 08, Mobile 079 537 88 17, pvuistiner@groupemutuel.ch

Jean-Christophe Aeschlimann – Porte-parole

Tél. 058 758 32 34, Mobile 079 542 98 40, jaeschlimann@groupemutuel.ch

Fondation Groupe Mutuel

La Fondation Groupe Mutuel, créée en 2018, développe ses activités dans un but non lucratif. C'est dans cette perspective que la Fondation soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse. Son champ d'action s'étend aux institutions et associations, aux assurés individuels ainsi qu'aux entreprises. Pour mener à bien sa mission, la Fondation Groupe Mutuel chapeaute trois types d'engagements: les soutiens individuels et institutionnels ainsi que la remise de prix d'encouragement.

À propos du Groupe Mutuel

Dans le domaine de l'assurance de base, le Groupe Mutuel compte 980 000 assurés. Au total, plus de 1,3 million de clients individuels ainsi que 23'000 entreprises clientes font confiance au Groupe Mutuel. Son chiffre d'affaires global dépasse les 5,6 milliards de francs.

En plus de l'assurance LAMal et des assurances complémentaires LCA, les clients disposent d'une palette complète d'assurances-vie pour la couverture de risques et leur prévoyance individuelle ainsi que d'une gamme d'assurances de patrimoine (protection juridique, responsabilité civile privée et inventaire du ménage). Aux entreprises, les assureurs du Groupe Mutuel proposent des assurances perte de gain maladie selon la LAMal et la LCA ainsi que l'assurance-accidents selon la LAA. De plus, la fondation de prévoyance professionnelle Groupe Mutuel Prévoyance – GMP a confié sa gestion au Groupe Mutuel.